

<b>Intitulé du poste à Pourvoir</b>	<b>Psychomotricien(ne)</b>
<b>Type de population</b> Ex : enfants de 0-6ans	Enfants de 2 à 16 ans
<b>Type de Contrat</b> Ex : CDI, CDD...	Vacations – vacataire Ville – Ville de Roubaix
<b>Si CDD (indiquer la durée)</b>	Sollicitations en fonction des besoins repérés par les équipes du Programme de Réussite Educative (PRE), et donc variables
<b>Date de début du contrat</b>	Dès que possible
<b>Date de fin du contrat</b>	Non concerné : un vacataire dispose d'un arrêté qui lui permet d'intervenir sur une période donnée. L'arrêté est renouvelable.
<b>Durée hebdomadaire</b>  Salaire (facultatif) / Statut (cadre, agent de maîtrise...)	Les psychomotriciens sont rémunérés à l'heure et sollicités en fonction des besoins repérés par les équipes éducatives. Le taux de rémunération (délibéré dans le cadre du PRE) est de 27.78€ brut. Un forfait pour un bilan est de 4 heures (2h de passation + 2h de rédaction). Les séances (d'1h) sont généralement proposées par groupement de 10 séances.
<b>Renseignements complémentaires</b>	L'objectif du Programme de Réussite Educative (PRE) est de construire de manière partenariale une réponse éducative individualisée pour des enfants entre 2 et 16 ans repérés principalement par l'Education Nationale comme rencontrant des difficultés diverses : sociales, scolaires, éducatives, de santé, familiales, culturelles....qui les empêchent de suivre leur scolarité comme il se doit. Parmi ces difficultés, des besoins en psychomotricité sont repérés. Il peut s'agir d'un besoin d'un diagnostic, de difficultés d'acceptation des parents des besoins spécifiques de leur enfant, de difficultés liées aux listes d'attente des CMP ou CMPP, des durées de traitement d'un dossier MDPH, etc.  Dans ce cadre, des psychomotriciens peuvent être sollicités par un des travailleurs sociaux du PRE afin de réaliser un bilan dans le but d'affiner un diagnostic, ou réaliser quelques séances avec l'enfant. Il s'agit bien d'intervenir ponctuellement, dans l'attente d'une solution pérenne, et non de réaliser une prise en charge complète.
<b>Rattachement hiérarchique</b>	Rattachement hiérarchique à la Coordinatrice du Programme de Réussite Éducative
<b>Convention collective</b>	Non concerné
<b>Missions Principales</b> Critère de recrutement (permis B, DE exigé, années d'expériences...)	<u>Missions</u> - Réalisation et rédaction de bilans, et/ou mise en place de séances régulières, au sein de l'établissement scolaire de l'enfant, dans l'attente d'une prise en charge par le droit commun (CMP ou AEEH) - Évaluation de l'impact de cet accompagnement sur l'enfant - Participation aux synthèses - Échanges avec les parents  <u>Conditions :</u> Etre titulaire du diplôme d'Etat de psychomotricien Avoir de l'expérience auprès du public concerné Disposer de son propre matériel Etre en capacité de s'organiser et de travailler en autonomie Permis B exigé (interventions au sein des écoles roubaisiennes)
<b>Employeur</b>	Ville de Roubaix
<b>Institution</b>	
<b>Adresse complète où adresser la candidature</b> <b>Numéro de téléphone</b>	Merci de transmettre les candidatures par mail (Cf. ci-dessous) 03 59 57 31 27 (secrétariat)
<b>Adresse email</b>	cgouders@ville-roubaix.fr
<b>Nom de la personne à joindre pour le recrutement</b>	Cécile GOUDERS

## OFFRE D'EMPLOI

Date de diffusion souhaitée : Dès que possible et sans limite de validité